



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social Lapanouse 12150 Séverac d'Aveyron, RCS de Rodez sous le SIRET n° 83459512600030 – représentée par : M. Adam & M. Tadore, numéro d'enregistrement 76120120212 auprès du Préfet de région Occitanie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Être un as en assurance complémentaire santé niveau 2

Public visé

Conseiller en Assurances
Courtier en Assurances
Agent général d'assurances
Mandataire en Assurance

Objectifs de la formation

Maîtriser les conditions de souscription et tarification
Comprendre l'assurance complémentaire santé
Connaître les prestations, règlement et garanties

Contenu de la formation

Les assurances de personnes
Prestation et règlement
La dépendance
Les conditions de souscription et de tarification
L'assurance complémentaire santé

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)
Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger
Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h
Formations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap auditif, moteur ou cognitif.

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9h-19h par chat, téléphone ou email
Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé et son équipe
Suivi technique assuré par Médéric ADAM, informaticien

Évaluation – Sanction - Durée

QCM intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 70%)
Délivrance d'une attestation après 15 heures, validation des modules et l'obtention du QCM final
Durée de la formation : 15 heures minimum prévues (au rythme de l'apprenant)



Organisme de formation : **AM&JT**, siège social Lapanouse 12150 Séverac d'Aveyron, RCS de Rodez sous le SIRET n° 83459512600030 – représentée par : M. Adam & M. Tabore, numéro d'enregistrement 76120120212 auprès du préfet de région Occitanie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé : Être un as en assurance complémentaire santé niveau 2

Les assurances de personnes

Prestations et règlement

La dépendance

Les conditions de souscription et de tarification

Les contrats responsables

L'assurance complémentaire santé (Financement du régime, régime fiscal, régime social des cotisations, financement de la garantie maintien de salaire, Paiements transfrontaliers, coassurance en santé et prévoyance ...)

L'assurance contre les risques corporels

L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire 1

Le risque de dépendance

Les règles de la sécurité sociale